

Des niveaux de recrutement complètement justifiés!

La CFDT s'exprime régulièrement sur les recrutements et la formation professionnelle. Il n'est pas inutile de rappeler la justification de nos positions au regard des niveaux de diplômes exigés pour accéder aux différents corps d'agents des douanes.



Deux sujets sont particulièrement d'actualité :

L'un est généré par la réforme de la catégorie B :

Dans ce cadre, il s'agit de choisir si le recrutement s'effectue uniquement en C2 ou si on recrute également directement des C1 avec une obligation de diplôme à bac+2.

L'administration a décidé de recruter uniquement en C2 avec le niveau bac. Cette position est partagée par pratiquement toutes les organisations syndicales douanières, hormis FO.

L'autre prend désormais forme de "serpent de mer". Il s'agit du recrutement à Inspecteur Principal :

La CFDT demande, depuis des années, que soit étudié et mis en place un recrutement externe à Inspecteur Principal.

Comme pour de nombreux autres sujets revendicatifs, cette position a été fondée et débattue avec des arguments logiques et raisonnés.



La nécessaire reconnaissance des diplômes scolaires et universitaires.

La CFDT veut qu'aux diplômes obtenus correspondent des niveaux de recrutement et de rémunération. Pour ce faire, il faut donc adapter les voies de recrutement externe pour permettre aux diplômés de valoriser leurs acquis.

A l'heure où, malheureusement, des bacheliers +5 voire plus sont parfois réduits à passer les concours de catégorie C, il est primordial d'avoir toutes les voies possibles de recrutement.

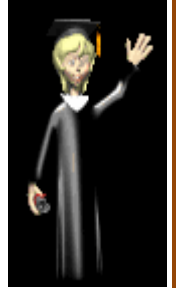
Ainsi, il faudrait logiquement recruter :



- **Sans diplôme** : des cadres C (AC2).
- **Avec le brevet des collèges** : des cadres C (AC1).
- **Avec le baccalauréat** : des cadres B (C2).
- **Avec bac+3** : des cadres A (Inspecteurs).
- **Avec bac+5** : des cadres supérieurs (IP).

Cette reconnaissance des niveaux acquis nous semble le débouché harmonieux des efforts faits en milieux scolaire et universitaire.

Le recrutement externe à Inspecteur Principal s'inscrit dans cette logique. Il est d'autant plus justifié par le ratio entre le nombre de candidats et le nombre de postes à pourvoir en interne qui est le plus faible de tous les recrutements internes de la Douane (même s'il vient d'augmenter un peu, passant de 1/3 à 1/4 !).



Cette voie de recrutement viendrait, certes, amputer légèrement le nombre d'emplois offerts en interne, mais elle a l'avantage de permettre aux jeunes inspecteurs détenteurs de bac+5 (et ils sont nombreux) de concourir en externe au grade d'IP plutôt que de devoir attendre 8 ans comme prévu statutairement actuellement.

De plus, régulièrement, l'administration ne pourvoit pas l'ensemble des emplois budgétaires dont elle dispose et nous avons du mal à saisir ce qui serait gênant dans une affectation de ces emplois à un recrutement externe.

Les nouveaux délires électoraux du SNCD !



L'organisation catégorielle, dont on sait qu'elle ne donne pas dans la modestie quand il faut essayer de « tuer » la concurrence, vient une nouvelle fois de s'illustrer. Notre organisation est souvent leur cible favorite.

Il y avait trois mois qu'elle n'avait pas attaqué la CFDT, alors qu'un scrutin (Masse) approche.

Chassez le naturel il revient au galop...

Est-ce ainsi que ce syndicat espère se refaire de sa déconvenue des élections en CAP de décembre 2007 ?

Nous osons un conseil : un peu plus de maîtrise de soi, aux élus SNCD, rédacteurs de ces pamphlets ! Une pleine page pour expliquer que la CFDT attaque les inspecteurs parce qu'elle réclame un recrutement externe à IP.

Il faut parfois savoir garder raison et mesure. La ficelle est tellement énorme (comme souvent) qu'elle dépasse sans doute la précédente qui valait son pesant de cacahuètes et tendait à faire croire que Solidaires et la CFDT votaient contre 85% des nominations à IR3...

Le texte ci-dessus démontre, au contraire, que notre organisation propose par cette revendication, à un grand nombre des plus jeunes inspecteurs (moins de 8 ans d'ancienneté) de leur donner un débouché de carrière rapide comme celui qui est offert aux C et B surdiplômés qui peuvent passer les concours de leur catégorie supérieure, en externe...

Un peu de mesure ne ferait pas de mal parfois !



Bulletin d'adhésion

CFDT

Nom, prénom :

Grade :

Adresse :

J'adhère à la CFDT à compter du _____, date à laquelle je verserai ma première cotisation correspondant à mon indice de traitement et je bénéficie ainsi des services réservés à tous les adhérents CFDT .

Mon indice actuel est : _____ Mon échelon actuel est : _____

J'opte pour le prélèvement automatique de ma cotisation, je joins un RIB et je recevrai tous les numéros de CFDT Magazine .

A _____, le _____ signature

A remettre à un militant, à adresser à l'adresse suivante : douanes@cfdt-finances.fr ou à retourner à la Fédération des Finances et Affaires Economiques CFDT 2/8, rue Gaston Rébuffat 75940 Paris Cedex 19